

# L'ÉCHO DE PARIS

HENRY SIMOND  
DIRECTEUR-ÉDÉCATEUR EN CHEF  
PAUL SIMOND  
DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR

Adresse télégraphique : ÉCHORIS-PARIS

NOUVELLES DU MONDE ENTIER

Rédaction et Administration : 6, PLACE DE L'OPÉRA (9<sup>e</sup>)

Adresse télégraphique : ÉCHORIS-PARIS

TÉLÉPHONE : Rédacteur en chef, 101-52. — Administrateur, 102-46. — Rédaction, 102-79. — Entre minuit et 5 heures du matin, 101-56

VALENTIN SIMOND  
FONDATEURABONNEMENTS (Téléphone : 102-84)  
UN MOIS TROIS MOIS SIX MOIS UN AN  
Prise en Département... 3 fr. 6 fr. 12 fr. 26 fr.  
Union Postale... 4 fr. 10 fr. 18 fr. 35 fr.  
Pour la Publicité, Société Sociale d'Etat de Paris-Poitiers, 21, rue de Poitiers

## L'HOMME QUI SONGE

L'homme qui songe dans les tranchées, ou dans les baraquas du cantonnement, ou dans la salle d'un hôpital, celui qui, autrefois, ne lisait guère, et qui, maintenant, réfléchit, médite, et tâche à se faire une philosophie, a eu le temps de considérer l'accueil fait à la note pontificale, d'abord chez nous, puis chez nos ennemis.

Il a été étonné, troublé même, par le jugement précipité, par le ton d'un grand nombre de journaux. Avant même qu'elle fut publiée, elle fut attaquée. On lui reprocha ce qu'elle disait, ce qu'elle ne disait pas, et le contraire même de ce qu'elle disait. Plus de télogrammes, d'articles, de dissertations, de discours, s'abattirent sur elle, qu'un voyageur ne chasse de mouches en traversant un bois. Il y eut, dans cette rencontre, une animosité si peu voilée, une singulière recherche, parfois, d'imposture, que l'homme qui songe s'est demandé : « Pourquoi ? »

Il découvrit bientôt que des écrivains moins prompts que les premiers, ayant attendu pour en écrire que l'affaire fut connue, se prononçaient avec liberté, comme il convient dans les questions d'ordre politique, admettant telle proposition, rejetant telle autre, trouvant celle-ci incomplète et celle-là imprécise ; il put lire certaines observations qui n'avaient guère été faites au début, et, par exemple, dans une revue genevoise, dont la rédaction politique nous est franchement favorable, que cette pièce « était un événement de haute importance », et que « les gouvernements alliés ne sauraient commettre de faute plus grave que de ne pas la prendre en très grande considération ». Et il pensa : « Dans l'ensemble, la note du Saint-Siège est plutôt favorable à la France et à ses alliés. Il est permis de l'écarer, mais il y a la manière. Celle qui fut notre, à quelques exceptions près, me semble maladroite, peu digne des circonstances et des parties en cause : le Pape, la France. Est-ce parce qu'il n'a pas de soldats, que le Pape ne peut parler sans que les cris et les injures cherchent à couvrir sa voix ? Non, mon brave, c'est parce que cet homme, sans royaume territorial, sans forteresses et sans traité d'alliance sur la terre, a, dans le ciel, un allié que beaucoup d'hommes politiques n'aiment pas.

La semaine passée, l'homme qui songe a lu et étudié les réponses adressées au Saint-Siège par l'Allemagne et par l'Autriche. Il a remarqué le peu de concord et de solidité qu'elles enferment, et le nuage de fumée où se dérobent les signatures, comme des navires surpris, qui ne veulent pas qu'on puisse suivre leur route. Il en a conclu, avec raison, que l'heure de la sagesse n'avait pas sonné pour nos ennemis, et qu'il faut que l'effort ne cesse pas contre eux, que les armées déjà engagées continuent, tout le long des frontières de France et d'Italie, de faire reculer l'Allemagne, et que les nouvelles armées de l'Amérique entrent en scène, pour le cinquième acte de la plus grande tragédie du monde. Mais, en même temps, il a observé de quel ton de déférence, avec quel respect dans les termes, les deux empereurs parlent au Souverain Pontife. Habileté, dira-t-on, hypocrisie, verbiage ! Eh ! sans doute, pour l'un d'eux, ce n'est pas autre chose. Pour l'empereur d'Autriche, on ne saurait, sans injustice, prétendre que l'habileté seule lui a dicté les expressions dont il use. Il est croyant, il est jeune, il a, dans son langage, un élan qui manque

RENE BAZIN,  
de l'Académie française

## COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

1,154<sup>e</sup> jour de la guerre (29 septembre, 14 heures)

Grande activité des deux artilleries sur la rive droite de la Meuse. Des coups de main ennemis, sur nos postes avancés, au sud-est de Saint-Quentin, dans la région d'Ailles, au nord du bois des Caurières, ont échoué sous nos feux.

En Haute-Alsace, à l'est de Seppois, nous avons réussi une incursion dans les lignes allemandes, détruit des abris et ramené du matériel.

Rien à signaler sur le reste du front.

Des avions allemands ont bombardé la région de Bar-le-Duc.

23 heures

Aucune action d'infanterie au cours de la journée. La lutte d'artillerie a pris une assez grande intensité sur le front de l'Aisne, notamment dans les secteurs du Panthéon et d'Hurtel. Sur la rive droite de la Meuse, le bombardement continue, violent de part et d'autre, dans la région au nord du bois Le Chaume. Journée calme partout ailleurs.

Dans la journée du 27 septembre, deux avions allemands ont été abattus par nos pilotes. Nos escadrilles ont bombardé, dans la nuit du 27 au 28 septembre, les terrains d'aviation de Staden, Roulers, Cortemarck et les cantonnements de la région.

## COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

29 septembre, après-midi.

Aucun événement important à signaler en dehors de l'activité ordinaire des deux artilleries.

22 heures.

L'ennemi a attaqué, ce matin, deux de nos positions sur la hauteur 70, au nord de Lens ; il a été repoussé à la suite d'un vif combat, dans lequel nous avons fait un certain nombre de prisonniers. Deux des nôtres ont disparu.

Les rencontres de patrouilles de cette nuit, vers la route Bapaume-Cambrai, nous ont valu également des prisonniers.

Notre artillerie a montré de l'activité, au cours de la journée, sur le front d'Ypres. L'artillerie allemande s'est aussi montrée très active sur différents points entre le canal d'Ypres-Comines et Saint-Julien.

Nos aviateurs ont continué, hier, leur travail d'artillerie et de photographie ; ils ont jeté plus de 4 tonnes d'explosifs sur les champs d'aviation de Contrebrode et de Carnières, sur des dépôts, cantonnements et voies ferrées. Puis, dans la nuit, 6 tonnes de projectiles ont encore été jetées sur des objectifs analogues, y compris l'aérodrome de Contrebrode, où les canons spéciaux, mitrailleuses et projecteurs, montrèrent la plus grande activité.

Malgré la violence du barrage qui couvrait l'aérodrome, tous nos appareils sont rentrés indemnes. Nos pilotes ont couvert au cours de ce raid, affaiblir à la mitrailleuse, avec excellents résultats, des détachements et convois enemis qu'ils ont aperçus. Autres neuf aéroplanes allemands ont été abattus en combats aériens ; quatre autres ont été obligés d'atterrir désespérément ; un deuxième avion a été abattu par nos canons spéciaux ; trois des nôtres ne sont pas rentrés.

## BOLO PACHA ARRÊTE

### Il a été écroué hier soir à la prison de Fresnes

La présidence du conseil a communiqué hier après-midi la note suivante :

*L'affaire Bolo va entrer dans une phase nouvelle. Le capitaine Bouchardon vient de recevoir des Etats-Unis des renseignements importants et inconnus jusqu'à présent.*

*Is concernent particulièrement l'origine des fonds considérables détenus par l'inculpé.*

*En conséquence de ces renseignements, Bolo a été placé ce matin sous mandat de dépôt.*

Comme suite à ce communiqué, disons que Bolo pacha a été, hier soir à six heures, transporté du Grand-Hôtel à la prison de Fresnes, où il a été écroué.

### Les dix millions de la "Dresdner Bank"

La décision prise à l'égard de Bolo est la conséquence inévitable des renseignements arrivés des Etats-Unis, renseignements révélés hier par l'Echo de Paris.

Trois cabotogrammes du gouvernement américain sont, en effet, successivement parvenus, apportant les précisions suivantes :

*Bolo a reçu, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

*Or, il est établi que ces dix millions ont été versés par la DRESDNER BANK, établissement qui a son siège à Berlin. Les fonds, répartis entre plusieurs établissements financiers, pour ne donner l'levé, ont été versés à Bolo par des intermédiaires, dont plusieurs sont connus de*

*Bolo a été placé, par l'intermédiaire de deux maisons de banque des Etats-Unis, une somme totale de dix millions.*

au bout de la ligne et qui lui répondit en le regardant bien en face. C'était un gosse, mais un vrai poulin.

Le roi et le président remontèrent sur l'estraade, et les troupes défilèrent au son d'une de nos marches militaires. Les soldats bleu horizon avaient une allure superbe, les jolies filles riotaient ou pleuraient, étaisaient leurs fleurs, les gens des fenêtres acclamaient. On criait « Vive la France ! Vive l'Italie ! »

Ainsi l'Alsace ! nous sentions bien que tu te domais dans un état de tout ton plaisir. Le cadre était petit, mais le spectacle était grande.

Quand le défilé fut terminé, le roi et le président reçurent les bouquets, embrassèrent les petites filles, et l'on remonta en voiture. De nouveau on franchit une montagne par des routes aux tournants vertigineux, et on redescendit dans une autre vallée, la vallée de la Thur, pour s'arrêter à Thann. Une partie de la ville a été abîmée par les bombardements ; cependant elle demeure coquette quoiqu'il y soit à moins de 1,500 mètres des premières tranchées allemandes. Les maisons étaient pavées, les habitants docilement rangés au bord des trottoirs. Sans escorte, le roi, le président et les personnages de leur suite se promènerent à pied dans les rues de la ville, puis allèrent déjeuner dans un château des environs. Pendant ce temps, nous allions jusqu'au Vieux-Thann, qui est un village, plutôt un faubourg, situé dans la vallée, et qui a été à demi-détruit par les obus. La végétation a recouvert ces ruines étonnantes. Un grand Christ décapité étend toujours ses bras dans l'ogive du cœur de l'église aux voûtes effondrées. Un peu plus loin, caché derrière un mur, nous avons pu voir à 200 mètres les solides bouches allant et venant dans un poste avancé.

De Thann à Gérardmer, il y a peine 50 kilomètres à vol d'oiseau, mais il y en a trois ou quatre fois plus par les routes qui serpentent à travers les vallées et les cimes de la chaîne des Vosges. Le cortège officiel les a parcourus, le roi et le président ont pris plusieurs fois leurs roues qui passent très près du front, et se sont rendus à pied jusqu'à des observatoires d'où ils ont pu voir toute la plaine d'Alsace, Mulhouse, Colmar, le Rhin, et visiter des lieux que le sang de nos soldats a trempés et que leur héroïsme a rendus illustres à jamais.

A Gérardmer un train spécial attendait qui, roulant à petite vitesse toute la nuit et toutes lumières voleuses, a conduit les chefs d'Etat et leurs suites jusque près de Verdun, où ils sont arrivés le lendemain matin.

Alors, sur le même terrain où nous suivions la semaine dernière le roi des Belges, l'armée de Verdun fut présentée au roi d'Italie. C'étaient quelques milliers d'hommes appartenant aux divisions des généraux Philpot, Garnier-Duplessis, Delville, Caron, aux armées des généraux Guillaumat, Fayolle, de Cadoudal. Mais c'était surtout soixante et un drapeaux déchirés et noircis par la poudre représentant la gloire de soixante et un régiment français ayant pris part à la bataille de Verdun. La présentation au roi et au président de ce Carré de drapeaux fut la plus grandiose cérémonie militaire qu'en puisse voir. Le roi Victor-Emmanuel, qui connaît aussi bien que nous généraux toute l'histoire de notre guerre, ainsi que me l'affirmait un personnage de sa suite, ne dissimula pas son émotion.

Parmi les troupes passées en revue se trouvait le 3<sup>e</sup> régiment de zouaves en entier. C'est celui qui, le 4 juillet 1859, commandé par Mac-Mahon, s'illustra à Magenta. Le roi Victor-Emmanuel II, grand-père du souverain actuel, avait accepté des zouaves le titre de caporal dans leur régiment. Hier, le général de Mac Mahon, fils du maréchal, présentait lui-même le drapeau du 3<sup>e</sup> zouaves, qui se distingua à Douaumont. Le roi attacha à la hampe du drapeau la croix d'Italie. Il remit ensuite au général Guillaumat la grand'croix de la Couronne, au général Corvisart la croix de commandeur de la Couronne avec plaque, et décore un certain nombre d'officiers et de soldats de son ordre militaire.

L'attitude visiblement ému de l'ensemble de la France avait fort impressionné les troupes. Le défilé fut magnifique et d'un entraînement à défier toute description. Quand il fut terminé, le roi alla visiter un hangar que des avions ennemis avaient incendié quelques heures auparavant.

Nous pensions que le cortège officiel allait regagner les voitures. Les troupes étaient revenues s'aligner pour rendre hommage au général Pétain, leur fit quelques mots et revint se placer en face des troupes. Alors le général Pétain se plaça face au roi, et Victor-Emmanuel, tandis que les tambours et les clairons ouvraient, puis fermaient le bœuf, rentra à notre général en chef la grand'croix de l'ordre royal de Savoie, décoration qui n'a été remise que trois fois pendant cette guerre.

Victor-Emmanuel III avait voulu rendre, en la personne du général Pétain, un hommage éclatant aux gloires de Verdun.

C'est ici que j'ai quitté le cortège. J'ai su qu'avant une suite restreinte le roi et le président étaient allés visiter la ville en ruines de Verdun, et déjeuner dans les souterrains de la citadelle. Ensuite ils se sont rendus sur le front de Champagne, et ont visité plusieurs observatoires, où le roi s'est fait expliquer les plus récents combats. A Reims, le roi a visité la cathédrale.

EUGENE TARDIEU.

**A Soissons et Noyon**  
De Reims, le roi et le président regagnent par autos la station qu'ils avaient

quittée quelques heures plus tôt et où ils avaient laissé le train spécial.

En même temps qu'eux arrive, en automobile, M. Painlevé, président du conseil, ministre de la guerre, venu pour saluer le roi d'Italie.

La troisième journée du voyage, celle de vendredi, est prise par la visite des positions et des localités des bords de l'Oise et de l'Aisne. Le roi et le président quittent leur train à une dizaine de kilomètres au sud de Soissons et gagnent la ville en auto. Soissons a été, personne ne l'ignore, profondément éprouvé, et si la ville a échappé à la destruction complète dont d'autres lieux ont été l'objet, plusieurs quartiers n'en ont pas moins été à peu près anéantis. Soissons n'a cependant jamais été complètement évacué ; même sous le plus puissant bombardement, un certain nombre d'habitants lui sont restés fidèles. Ce nombre s'est un peu accrus depuis que les lignes allemandes ont du reculer ; il n'est pas encore très considérable.

Victor-Emmanuel et le président parcourent la ville et s'arrêtent quelques instants dans la cathédrale, dont une partie de la voûte s'est effondrée ; les murs sont éventrés par les obus, dans le nef s'élève un monceau de moellons et de plâtres : il ne reste rien des chapelles latérales et la chaire encore debout est déchirée par les éclats des gros obus allemands.

De Soissons, le roi et M. Poincaré se rendent successivement à Coucy-le-Château, Folembray, Chaumy, Faillouet, Jussy, Ham, etc., et terminent la randonnée par Noyon. A l'exception de Ham et de Noyon, dont les dégâts sont rapidement réparables, toutes les autres villes, tous les villages, les fermes ont été dévastées avec une méthode et une barbarie dont il est difficile de faire une idée.

Tout cela crée une situation sérieuse à laquelle il faut apporter de prompts et efficaces remèdes.

Il importe d'abord d'assurer à l'agriculture la main-d'œuvre indispensable. Le retour à la terre des vieilles classes a rendu en effet à 30 millions 482 mille quintaux. Déficit aussi sur le météel, le seigle, l'avoine. Seule l'orge donne un rendement à peu près égal à celui d'avant la guerre.

Aux Etats-Unis même on se rationne, non parce qu'on craint de manquer, mais pour nous envoyer. (Applaudissements.)

Les Américains nous donneront leur blé, mais nous prêterons des bateaux, mais il ne faut pas qu'ils soient fondés à nous dire : « Vous vivez comme avant la guerre ! »

**Le sucre**

Il y a des abus scandaleux, notamment en ce qui concerne le sucre. Des gens se sont fait attribuer deux cartes, l'une à la ville, l'autre à la campagne. Le ministre demandera des sanctions contre « ces abus de confiance » — c'est le mot qu'il emploie. De même les industriels qui auront fraudé avec les stocks de sucre à eux alloués se feront poursuivre et frapper. Et très nettement le ministre déclare :

M. Long. — Je compte réduire la consommation du sucre.

Et cela ne fut pas sans soulever d'assez vives protestations.

**La question du pain**

Puis voici de brèves explications sur le problème du pain — qui n'est pas le moins grave à cette heure.

M. Long. — La qualité du pain est déficiente.

**Voix nombreuses.** — Il n'est pas mangeable.

M. Long. — Trois questions surgissent, celles de la qualité, de la quantité et du prix. Evidemment, le blé unique uniforme à 85 % est inadmissible ; le taux doit varier suivant la nature du pain.

Ce qui faut chercher c'est à améliorer la qualité du pain en diminuant la quantité.

On ne saurait rationner les compagnards, qui font une grosse consommation de pain par personne qui mangent peu de viande.

On s'attachera à donner aux travailleurs manuels des villes une quantité de pain correspondant à celle qui est allouée à l'industrie.

Quant aux classes sénières, des taux limités divers pourront être établis.

Le carnet de pain, qui va être distribué, permettra de se rendre compte des nécessités, et de préparer un régime basé sur des conditions bien établies.

**Plus de jours sans viande**

Pour ce qui concerne la viande, le ministre déclare simplement :

M. Long. — Il faut reconnaître que le décret relatif aux deux jours sans viande n'a pas eu les effets qu'on en attendait.

Dans ces conditions, je ne prolongerai pas le décret au-delà du 15 octobre.

Pendant la première période hivernale, il y aura abondance de viande. Nous verrons si dans la fin de l'hiver prochain, il sera probable qu'au printemps prochain, il y aura une nouvelle crise, et il faudra alors prendre de nouvelles mesures de restrictions plus tot de la guerre.

**Le renchérissement de la vie**

C'est la dernière question que traite le ministre. Ce n'est pas la moins importante. C'est cependant là que ses explications ont été les plus difficiles.

Toutefois, le ministre pense qu'avec les restrictions qu'il prévoit, une importation de 40 millions de quintaux suffira — au lieu des 68 millions dont parlait l'autre jour M. Boret.

Il nous a fait manger du mauvais pain, Mais il nous en a fait manger. On lui en saura gré un jour. (Mouvements divers.)

**DÉCLARATIONS DE M. LONG**

Le ministre du ravitaillement débute par cet éloge... mitige de son prédécesseur :

M. Long. — La soudure, dont on sait toutes les difficultés, a pu être faite. M. Viollette aura, dans l'avenir, l'honneur d'avoir pris des mesures critiquables peut-être, mais opératives à des heures difficiles.

Il nous a fait manger du mauvais pain, mais il nous en a fait manger. On lui en saura gré un jour.

M. Gilbert, en attendant la sommation de M. Turmel, a continué hier le dépouillement des documents saisis sur son ordre à Loudéac et au classement de son dossier en vue de l'interrogatoire qui subira devant le juge Gilbert.

Battu encore sur ce terrain, l'avocat a déclaré qu'il allait engager son client à frapper d'appel cette ordonnance et demander au premier président de la Cour la désignation d'un avoué pour soutenir son appel.

M. Gilbert, en attendant la sommation de M. Turmel, a continué hier le dépouillement des documents saisis sur son ordre à Loudéac et au classement de son dossier en vue de l'interrogatoire qui subira devant le juge Gilbert.

Le petit personnel de la Chambre

M. Paul Puglisi-Conti, député de la Seine, a déposé, hier, sur le bureau de la Chambre une proposition de résolution tendant à renouveler au petit personnel de la Chambre un témoignage d'estime et de confiance.

L'exposé des motifs dit :

« Il n'est personne dans le Parlement qui, autrefois et maintenant, n'ait tenu à rendre justice aux qualités de profond dévouement et de haute probité du petit personnel de la Chambre. Il me suffira donc, pour justifier ma proposition, de rappeler les conditions dans lesquelles un des membres de ce petit personnel vient d'être victime d'une inqualifiable accusation. »

Et voici le texte de la proposition de résolution :

« La Chambre renouvelle à son petit personnel son affectionnée estime et toute sa confiance. »

Cette proposition a été renvoyée au bureau de la Chambre avec demande d'urgence.

**LES DÉBUTS DE M. DE VAUBERTIN**

— Suite —

— Alors laissez-moi faire ! Je sais, jour par jour, je pourrais dire, heure par heure, ce qui se passe. Jusqu'au présent il n'y a pas péril en la demeure. Beugnot, qui est plutôt dupé de von Terpitz que son complice et croit réellement à l'authenticité des pièces saisies sur le général, cherche par tous les moyens à obtenir de votre père des aveux et des renseignements que celui-ci, bien entendu, ne lui fournit pas. L'affaire se traîne donc dans des interrogatoires, des enquêtes et des contre-enquêtes infructueuses au grand dépôt du matre mouchard Allemand qui préférerait l'emploi de moyens plus expéditifs. Mais il a beau harceler le ministre, celui-ci, jusqu'à présent, s'est refusé à abandonner les formes d'une procédure régulière. En tous cas, je suis là, je veux, et j'espére, d'ici peu, prouver au von Terpitz que le « vieux renard » possède encore plus d'arguments dans son sac. Mais croyez-moi, l'heure n'est pas encore venue d'engager la gran-

diner, après avoir terminé son service au ministère. Il amenaît avec lui son sous-inspecteur, M. César, qui — depuis qu'Anais était « hospitalisé », ainsi que Napoléon, chez le chef de la Sûreté — venait trois et quatre fois par semaine, sous prétexte de travailler, le soir, avec son directeur.

Ce soir-là, au lieu de s'attarder à cause avec Napoléon et Anais, comme ils faisaient d'habitude, M. Guillot et Floupin se retirèrent dans le bureau, aussitôt le dîner fini.

— Eh bien ! Floupin ? demanda ironiquement M. Guillot.

— Eh bien ! patron, je crois avoir trouvé,

répondit le mari de la jolie Anais. Comme vous l'avez dit avec raison, nous ne pouvons plus nous mettre directement en rapport avec nos amis Pilou, Tonneau, Bergoin et autres, que les roussins de Terpitz, pour être sûrement à l'œil. Ça semblerait plutôt louche de voir l'inspecteur principal de Beugnot et son sous-inspecteur tailleur des bavettes avec des gaulards considérés comme suspects par notre propre police. Vous m'avez demandé de voir si je ne trouvais pas un intermédiaire absolument sûr.

— Et tu penses l'avoir trouvé ? Qui est-ce ?

— Loiseau, un ancien copain de la Compagnie, mais qui, à cause de sa jambe démolie à Spire, n'a pu faire campagne avec nous et, par conséquent, n'a pas été mêlé à toutes nos histoires avec von Terpitz.

Ce dernier ne le connaît pas et sûrement n'en a jamais entendu parler, car — j'en vérifie — il ne l'a pas signalé à ses mouvements. Donc rien de compromettant à ce que je sais vous conversant avec Loiseau, huissier à la Chambre des pairs, et rien de plus facile à ce que Mme Loiseau, amie de Mme Bergoin et de Marion Pilou, transmette à celles-ci les instructions verbales

de Napoléon et Anais n'avaient pas été sans remarquer l'air, non pas précisément préoccupé, mais réfléchi de M. Guillot et Floupin pendant tout le dîner.

— Il se passe, ou ils méditent quelque chose, avait dit Risqué-Tout à son ami en voyant les deux hommes se retirer dans le bureau aussitôt le repas terminé.

Pourquoi donc ont-ils l'air de se cacher de nous ?

— M. Guillot ne se cachait pas, mais comme le coup qu'il méditait n'était possible que Floupin découvrait un intermédiaire entre lui et ses amis, le vieux policier avait voulu attendre, pour parler de ses projets à Napoléon, de savoir si la condition qui

## A LA CHAMBRE

# LE RAVITAILLEMENT

## Le ministre annonce des restrictions de sucre et de pain, mais plus de jours sans viande jusqu'au printemps

La discussion n'est pas terminée. Hier, la Chambre a entendu deux exposés intéressants, l'un du ministre de l'agriculture, l'autre du nouveau ministre du ravitaillement, qui, c'est une justice à lui rendre, a parlé avec netteté et décision. Il est à espérer qu'il saura agir de même.

Le ministre expose ensuite le fonctionnement de l'Office central de répartition des céréales, qui ne laissera plus subsister, pour la population civile et l'armée, qu'un seul ravitaillement.

Autre problème : il ne faut des bateaux, aujourd'hui même un décret a été signé. L'affection de chaque navire par tel ou tel itinéraire dépendra du sous-secrétaire d'Etat, ainsi qu'il sera chargé et ses taux de fret.

Une partie de la flotte sera spécialisée pour le ravitaillement, une autre pour l'armement, une autre pour les charbons, une autre pour Salomon. Les services de transports initiaux ont été et seront supprimés, les navires neutres stationnés dans nos ports ont été et seront réquisitionnés.

Le ministre expose ensuite le fonctionnement de l'Office central de répartition des céréales, qui ne laissera plus subsister, pour la population civile et l'armée, qu'un seul ravitaillement.

Le ministre expose ensuite le fonctionnement de l'Office central de répartition des céréales, qui ne laissera plus subsister, pour la population civile et l'armée, qu'un seul ravitaillement.

Le ministre expose ensuite le fonctionnement de l'Office central de répartition des céréales, qui ne laissera plus subsister, pour la population civile et l'armée, qu'un seul ravitaillement.

Le ministre expose ensuite